

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 2 JUIN 2023

Présents : Caussignac C, Neumann P, Fumat G, Conlon P, Sagnac C, LeBozec C, Thomières S, Miquel J, Pull J, Vieu M, Lemoine G.
Excusés : Tournié D, Bonnemains M

Le début de la séance est réservé aux bilans, la suite aux questions générales.

BILAN FINANCIER

Au 31 Mai 2023 le compte bancaire affiche une baisse de 8700 Euros par rapport au 1 Juillet 2022 s'expliquant notamment par :

1. Une augmentation des dépenses d'électricité : le tarif E J P a subi une augmentation très importante et nous coûte trop cher. En octobre, il faudra revoir le contrat avec E D F ;
2. Le versement d'une prime à l'employée d'entretien qui est partie en retraite (4200 Euros) ;
3. Les frais de Foire d'Exposition (1000 Euros).

Toutefois, on peut noter une compensation partielle grâce à l'augmentation des recettes d'adhésion et une meilleure fréquentation des tournois.

FOIRE EXPOSITION

Cette année, le club a tenu un stand pour promouvoir le bridge lors de la foire exposition. Gérard Lemoine a très bien organisé cette manifestation. Nous le remercions ainsi que les membres du club qui se sont relayés pour tenir le stand.

Une vingtaine de personnes ont laissé leurs coordonnées et seront contactées à la rentrée.

Le bridge a été mis en avant, mais nous sommes un peu déçus par le manque de fréquentation de cette foire.

QUESTIONS GENERALES

- L'employée d'entretien a pris la retraite le 31 Mai. Le club lui a versé une prime obligatoire de 4200 Euros. L'employée a été remplacée dans les mêmes conditions, soit 3 fois 2h par semaine. La remplaçante a donné une première impression très favorable.
- Le groupe de réflexion S O S Bridge va continuer à se réunir et envisage de contacter le C C A S pour organiser des ateliers avec les seniors.
- La FFB augmente les tarifs pour la saison prochaine :
 - la licence passe à 33 Euros (+ 3 Euros)
 - plus 0,80 Euros par table pour les P ECes augmentations vont nous coûter 1920 Euros :
 - 3* 160 = 480 Euros pour la licence
 - 0,80*1800 = 1440 Euros pour les tables
- Pour compenser cette perte imprévue, 2 solutions possibles :
 - Augmenter le droit de table. Cela pénaliserait les joueurs assidus ;

- Augmenter la cotisation pour tous qui passerait à 90 Euros pour une personne et 150 Euros pour un couple. C'est cette option qui a été choisie par le conseil à l'unanimité.

Le gain approximatif sera de $7 * 160 = 1100$ Euros Soit encore une perte de 800 Euros

- Pour les finales de ligue, la participation par paire était de 5 Euros. Elle passe à 10 Euros. Le club financera ces 10 Euros sauf pour les compétitions sénières.
- Pour la saison 2023/2024, la FFB offrira la licence aux joueurs non licenciés les 3 dernières années.
- Le comité, pour sa part, remboursera la licence aux non licenciés 2022/2023 après 10 tournois joués.

• **Tournois :**

- Le S E C est renouvelé avec le même système de classement
- Le PATTON est reconduit le jeudi soir à 19 h. Un groupe réfléchira sur le calcul du bonus.
- Le CHALLENGE aura lieu le mardi soir à 19 h.
- Les autres mardis et jeudis soir, il y aura tournoi ouvert à tous à 18 h 30.
- Seul le tournoi du jeudi après-midi à 14 h 30 sera consacré aux débutants (jusqu'à 3K), tous les autres tournois seront ouverts à tous.

• **Une nouveauté dans les compétitions.**

Les 3 catégories sont :

Challenge (autrefois promotion)

Performance (honneur)

Expert (excellence).

Pour les compétitions, on fonctionnera avec l'indice de compétition I C.

Pour les tournois, on fonctionnera avec l'indice de valeur I V.

Pour l'Interclub, toute équipe dont l'IC sera supérieur à 242, jouera automatiquement en 2° division.

Le tournoi d'intégration aura lieu le mardi 27 Juin à 14h 30 suivi d'un buffet.

Le Marathon Saucisses est programmé le 16 Septembre.

A 20h la séance est levée.

La Présidente

La secrétaire

Claudette CAUSSIGNAC

Maryse VIEU

